



BUDGET PRIMITIF

De l'exercice 2018

2017 DILT 28 DFA

BUDGET ANNEXE

DES TRANSPORTS AUTOMOBILES MUNICIPAUX

**PROJET DE DELIBERATION ET
DOCUMENT BUDGETAIRE**



BUDGET PRIMITIF

De l'exercice 2018

2017 DILT 28 DFA

BUDGET ANNEXE

DES TRANSPORTS AUTOMOBILES MUNICIAPUX

PROJET DE DELIBERATION

SECTIONS D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT



2017 DILT 28 DFA : Budget primitif du service technique des transports automobiles municipaux pour l'exercice 2018

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le budget primitif du Service technique des transports automobiles municipaux (STTAM) pour l'exercice 2018, présenté conformément à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux.

Ce projet de budget traduit en termes opérationnels les orientations fixées au STTAM concernant le respect du Plan Climat et le moindre recours aux moyens automobiles, notamment pour la poursuite :

- de l'acquisition de fourgonnettes à motorisation électrique, et de poids lourds alimentés en gaz naturel pour véhicules (GNV) ;
- de la sortie du diesel du parc de fourgons et du renouvellement du parc de véhicules vétustes de plus de 10 ans ;
- des actions visant à réduire le poids de l'automobile traditionnelle dans le budget municipal, par l'introduction de véhicules électriques et de véhicules GNV notamment ;
- de la stabilité des tarifs ;
- de la maîtrise des dépenses de personnel.

Par ailleurs, en 2018, 300 véhicules de la Préfecture de police seront intégrés dans le parc du STTAM dans le cadre de la réforme du statut de Paris.

En intégrant l'ensemble des évolutions présentées ci-dessus, et en cumulant les montants des sections de fonctionnement et d'investissement, le budget primitif du STTAM pour l'exercice 2018 vous est proposé en équilibre à 42.651.500 euros, en baisse de 1,85 % par rapport aux 43 455 000 euros constatés au budget primitif 2017.

I- SECTION D'INVESTISSEMENT

1/ Les autorisations de programme

Il est proposé d'abonder les autorisations de programmes suivantes en conformité avec le plan de déplacement des administrations parisiennes :

0903862 : Acquisition de véhicules	4.000.000 euros
0903864 : Travaux dans les garages	1.000.000 euros

2 / Les crédits de paiements

La section d'investissement est proposée en équilibre en dépenses et en recettes à 8.660.000 euros, en baisse de 2,2 % par rapport au montant du budget primitif 2017 (8.855.000 euros).

a) Les dépenses d'investissement

1°) immobilisations incorporelles

40.000 euros sont inscrits au compte 2032 (recherche et développements) afin de réaliser les études sur l'adaptation des installations des garages Pouchet, Saint-Ouen, Ivry et Vitry à la motorisation GNV.

80.000 euros sont inscrits au compte 2051 (logiciels) afin de réaliser les programmes de modernisation et de développement des logiciels informatiques nécessaires au service, essentiellement pour le remplacement du logiciel Central Parc.

2°) immobilisations corporelles

Les crédits inscrits au chapitre 21, d'un montant total de 6.430.000 euros, sont destinés aux achats de véhicules, d'aménagements intérieurs, de carrossage, d'outillage spécialisé pour les ateliers et les garages, aux matériels informatiques ainsi qu'aux grosses opérations de rénovation des sites.

Ce montant se répartit comme suit :

<u>Compte 2135</u> : constructions, grosses réparations sur locaux	250.000 euros
<u>Compte 2155</u> : outillage industriel	200.000 euros
<u>Compte 218</u> : matériel informatique et achat de véhicules	5.980.000 euros

3°) immobilisations en cours

Les crédits inscrits au chapitre 23, compte 2318, d'un montant de 1.950.000 euros, sont destinés aux achats de véhicules nécessitant une transformation avant leur utilisation finale.

4°) opérations d'ordre entre sections

160.000 euros sont inscrits en crédit d'ordre au chapitre 040, sur les comptes d'amortissement des subventions d'investissement perçues (comptes 13911, 13912 et 13918).

b) Les recettes d'investissement

1.125.000 euros de recettes au titre du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) sont attendus.

D'autre part, 500.000 euros de subventions devraient être perçus de la part de l'État (compte 1311).

Le solde des recettes de la section d'investissement, soit 7.035.000 euros, est constitué de recettes d'ordre inscrites au chapitre 040.

II - SECTION D'EXPLOITATION

La section de fonctionnement est proposée en équilibre à 33.991.500 euros, soit une baisse de 0,3 % par rapport au budget primitif de 2017 (34.600.000 euros).

1 / Les dépenses d'exploitation

1°) Charges à caractères général (chapitre 011)

Il vous est proposé d'inscrire 8.030.000 euros pour 2018, en baisse de 2,2 % par rapport au budget primitif 2017.

Ce chapitre 011 est constitué des principales lignes suivantes :

<u>Compte 60 221</u> : Achat de carburants, lubrifiants	: 1.850.000 euros
<u>Compte 60 222</u> : Produits d'entretien	: 70.000 euros
<u>Compte 60 223</u> : Pièces détachées	: 1.470.000 euros
<u>Compte 6032</u> : Variation des stocks (écriture d'ordre)	: 700.000 euros
<u>Compte 606</u> : Matières premières non stockées	: 525.000 euros
<u>Compte 613</u> : Locations mobilières et immobilières	: 909.000 euros
<u>Compte 615</u> : Entretien et réparations	: 650.000 euros
<u>Compte 616</u> : Primes et indemnités d'assurance	: 880.000 euros
<u>Compte 618</u> : Formations	: 70.000 euros

2°) Charges de personnel (chapitre 012)

Il vous est proposé d'inscrire sur ce chapitre 18.805.000 euros, en très légère baisse (- 0,5 %) par rapport au budget primitif 2017.

3°) Autres dépenses réelles (chapitres 65 et 67)

1.000 euros sont proposés pour les autres charges courantes (chapitre 65) pour couvrir les dépenses irrécouvrables et les charges diverses. Ce montant est identique à celui inscrit en 2017.

Le chapitre 67 (charges exceptionnelles) est proposé à 80.500 euros dont 30.000 euros qui concernent les titres de recettes sur exercices antérieurs annulés.

4°) Opérations d'ordre entre sections (chapitre 042)

En cohérence avec les recettes inscrites à la section d'investissement en chapitre 040, 7.035.000 euros sont inscrits sur le chapitre 042

5°) dépenses imprévues (chapitre 022)

40.000 euros sont proposés au titre des dépenses imprévues.

2 / Les recettes d'exploitation

1°) recettes d'exploitation (chapitre 70)

La prévision de recettes pour 2018 s'établit à 31.789.500 euros, en recul de 2,2 % par rapport au budget primitif de 2017.

La ventilation des recettes est la suivante :

<u>Compte 7060</u> : prestations sur budget général de la Ville	24.056.500 euros
<u>Compte 70602</u> : prestations sur budget annexe de l'Assainissement	1.226.000 euros
<u>Compte 70603</u> : prestations sur budget annexe du Fossoyage	175.000 euros
<u>Compte 70605</u> : prestations sur états spéciaux d'arrondissement	2.642.000 euros
<u>Compte 7061</u> : prestations « conducteurs détachés »	500.000 euros
<u>Compte 7062</u> : prestations pour le département	300.000 euros
<u>Compte 70621</u> : prestations autres collectivités	420.000 euros
<u>Compte 7063</u> : prestations pour l'AP-HP	800.000 euros
<u>Compte 7065</u> : prestations pour Eau de Paris	370.000 euros
<u>Compte 7066</u> : prestations pour le CASVP	500.000 euros
<u>Compte 708</u> : produits d'activités annexes	800.000 euros

2°) Produits exceptionnels (chapitre 77)

La prévision des recettes issues de produits exceptionnels s'élève à 1.090.000 euros, dont 1.000.000 euros proviennent de la vente des véhicules.

3°) Autres recettes

En cohérence avec les dépenses inscrites à la section d'investissement, le montant des recettes d'ordre est fixé à 160.000 euros sur le chapitre 042 (quotepart des subventions).

Tel est le projet que je vous propose d'adopter.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer

La Maire de Paris

2017 DILT 28 DFA : Budget primitif 2018 du Service technique des transports automobiles municipaux

Le Conseil de Paris,
Siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu l'instruction comptable M4 ;

Vu le projet de délibération en date du _____, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation le budget primitif du budget annexe du Service technique des transports automobiles municipaux pour l'exercice 2018 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Christophe GIRARD et Monsieur Emmanuel GREGOIRE au nom de la 1^{ère} Commission ;

Délibère :

Article 1 : le budget primitif du Service technique des transports automobiles municipaux pour l'exercice 2018 est arrêté en équilibre à la somme de 33.991.500 euros pour la section d'exploitation et de 8.660.000 euros pour la section d'investissement, conformément aux états annexés à la présente délibération.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à procéder, à l'intérieur d'un même chapitre, aux virements de crédits rendus nécessaires par l'insuffisance de certaines dotations constatées au cours de l'exécution du budget.



BUDGET PRIMITIF

De l'exercice 2018

2017 DILT 28 DFA

BUDGET ANNEXE

DES TRANSPORTS AUTOMOBILES MUNICIPAUX

DOCUMENT BUDGETAIRE

SECTIONS D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE PARIS

NUMERO DE SIRET / 21750001600019

POSTE COMPTABLE : Direction régionale des finances publiques d'Île
de France et du Département de Paris

M4

BUDGET PRIMITIF

Voté par nature

**BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS AUTOMOBILES
MUNICIPAUX**

EXERCICE 2018

SOMMAIRE

Pages			
	I. Informations générales		
5	Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
7	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
8	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
9	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
10	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
11	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
12	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
14	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
16	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
17	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	III - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		x
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		x
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		x
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		x
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		x
	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		x
	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		x
	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		x
18	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	x	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		x
	A3.2 - Étalement des provisions		x
19	A4.1 - Équilibre des opérations financières - Dépenses	x	
20	A4.2 - Équilibre des opérations financières - Recettes	x	
	A6 - Etat des charges transférées		x
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		x
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		x
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		x
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		x
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		x
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		x
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		x
	B1.7 - Etat des engagements reçus		
21	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	x	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		x
	C - Autres éléments d'information		
22	C1.1 - Etat du personnel	x	
	C1.2 - Etat de personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		x
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		x
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		x
	D - Arrêté et signatures		
23	D - Arrêté et signatures	x	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L 5211-36 du CGCT, art. L 5711-1 du CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personne morale.

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS AUTOMOBILES MUNICIPAUX	BUDGET PRIMITIF
I - INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- * au niveau (1) **du chapitre** pour la section de fonctionnement ;
- * au niveau (1) **du chapitre** pour la section d'investissement ;
- * ~~avec~~ **sans** les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : *Etat Néant* .

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opérations d'équipement".

III - Les provisions sont (2) :

- * **semi-budgétaires** (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement) ;

IV - La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice précédent (4)

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (5) :

- * sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

(1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article"

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaire (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaire « délibération n° du.....)

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- Sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif.
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS AUTOMOBILES MUNICIPAUX		BUDGET PRIMITIF	
II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTÉS AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	33 991 500,00 €	33 991 500,00 €
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	- €	- €
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	- €	- €
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		33 991 500,00 €	33 991 500,00 €

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	8 660 000,00 €	8 660 000,00 €
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	- €	- €
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	- €	- €
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		8 660 000,00 €	8 660 000,00 €

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		42 651 500,00 €	42 651 500,00 €
---------------------	--	-----------------	-----------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section D'EXPLOITATION, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent."

(3) Total de la section D'EXPLOITATION = RAR + résultat reporté + crédits D'EXPLOITATION votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section D'EXPLOITATION + Total de la section d'investissement"

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS AUTOMOBILES MUNICIPAUX	BUDGET PRIMITIF	
II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES		A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (IV=I+II+III)
011	Charges à caractère général	7 858 894,00 €	- €	8 030 000,00 €	8 030 000,00 €	8 030 000,00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	18 905 000,00 €	- €	18 805 000,00 €	18 805 000,00 €	18 805 000,00 €
014	Atténuations de produits	- €	- €	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	- €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Total des dépenses de gestion des services		26 764 894,00 €	- €	26 836 000,00 €	26 836 000,00 €	26 836 000,00 €
66	Charges financières	- €	- €	- €	- €	- €
67	Charges exceptionnelles	110 500,00 €	- €	80 500,00 €	80 500,00 €	80 500,00 €
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions (4)	29 606,00 €	- €	- €	- €	- €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	- €	- €	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues	40 000,00 €	- €	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €
Total des dépenses réelles d'exploitation		26 945 000,00 €	- €	26 956 500,00 €	26 956 500,00 €	26 956 500,00 €

023	Virement à la section d'investissement (6)	- €	- €	- €	- €	- €
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	7 655 000,00 €	- €	7 035 000,00 €	7 035 000,00 €	7 035 000,00 €
043	Opé. Ordre intérieur de la section (6)	- €	- €	- €	- €	- €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		7 655 000,00 €	- €	7 035 000,00 €	7 035 000,00 €	7 035 000,00 €

TOTAL	34 600 000,00 €	- €	33 991 500,00 €	33 991 500,00 €	33 991 500,00 €
--------------	------------------------	------------	------------------------	------------------------	------------------------

D 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	-	€
---	---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	33 991 500,00 €
---	------------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (IV=I+II+III)
013	Atténuations de charges	702 000,00 €	- €	702 000,00 €	702 000,00 €	702 000,00 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	32 493 000,00 €	- €	31 789 500,00 €	31 789 500,00 €	31 789 500,00 €
73	Produits issus de la fiscalité (7)	- €	- €	- €	- €	- €
74	Subventions de fonctionnement	135 000,00 €	- €	250 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	- €	- €	- €	- €	- €
Total des recettes de gestion des services		33 330 000,00 €	- €	32 741 500,00 €	32 741 500,00 €	32 741 500,00 €
76	Produits financiers	- €	- €	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	1 090 000,00 €	- €	1 090 000,00 €	1 090 000,00 €	1 090 000,00 €
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions (4)	- €	- €	- €	- €	- €
Total des recettes réelles d'exploitation		34 420 000,00 €	- €	33 831 500,00 €	33 831 500,00 €	33 831 500,00 €

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	180 000,00 €	- €	160 000,00 €	160 000,00 €	160 000,00 €
043	Opé. Ordre intérieur de la section (6)	- €	- €	- €	- €	- €
Total des recettes d'ordre d'exploitation		180 000,00 €	- €	160 000,00 €	160 000,00 €	160 000,00 €

TOTAL	34 600 000,00 €	- €	33 991 500,00 €	33 991 500,00 €	33 991 500,00 €
--------------	------------------------	------------	------------------------	------------------------	------------------------

R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	-	€
---	---	---

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	33 991 500,00 €
---	------------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	6 875 000,00 €
---	-----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements en régie.

- (1) Cf. I - Modalités de vote.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M49.
- (6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS AUTOMOBILES MUNICIPAUX	BUDGET PRIMITIF	
II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV = I+II+III
20	Immobilisations incorporelles	120 000,00 €	- €	120 000,00 €	120 000,00 €	120 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	6 560 000,00 €	- €	6 430 000,00 €	6 430 000,00 €	6 430 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	1 995 000,00 €	- €	1 950 000,00 €	1 950 000,00 €	1 950 000,00 €
Total des dépenses d'équipement		8 675 000,00 €	- €	8 500 000,00 €	8 500 000,00 €	8 500 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie) (5)	- €	- €	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €	- €
020	Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	- €
Total des dépenses financières		- €	- €	- €	- €	- €
45...	Total des opérations pour compte de tiers(6)	- €	- €	- €	- €	- €
Total des dépenses réelles d'investissement		8 675 000,00 €	- €	8 500 000,00 €	8 500 000,00 €	8 500 000,00 €

040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	180 000,00 €	- €	160 000,00 €	160 000,00 €	160 000,00 €
041	Opérations patrimoniales (6)	- €	- €	- €	- €	- €
Total des dépenses d'ordres d'investissement		180 000,00 €	- €	160 000,00 €	160 000,00 €	160 000,00 €

TOTAL		8 855 000,00 €	- €	8 660 000,00 €	8 660 000,00 €	8 660 000,00 €
--------------	--	-----------------------	------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						- €
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						8 660 000,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV = I+II+III
13	Subventions d'investissement	150 000,00 €	- €	500 000,00 €	500 000,00 €	500 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	- €	- €	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €	- €
Total des recettes d'équipement		150 000,00 €	- €	500 000,00 €	500 000,00 €	500 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 050 000,00 €	- €	1 125 000,00 €	1 125 000,00 €	1 125 000,00 €
106	Réserves (10)	- €	- €	- €	- €	- €
165	Dépôts et cautionnements reçus	- €	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie) (5)	- €	- €	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €	- €
Total des recettes financières		1 050 000,00 €	- €	1 125 000,00 €	1 125 000,00 €	1 125 000,00 €
45...	Total des opérations pour compte de tiers(6)	- €	- €	- €	- €	- €
Total des recettes réelles d'investissement		1 200 000,00 €	- €	1 625 000,00 €	1 625 000,00 €	1 625 000,00 €

021	Virement de la section d'exploitation (6)	- €	- €	- €	- €	- €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	7 655 000,00 €	- €	7 035 000,00 €	7 035 000,00 €	7 035 000,00 €
041	Opérations patrimoniales (6)	- €	- €	- €	- €	- €
Total des recettes d'ordres d'investissement		7 655 000,00 €	- €	7 035 000,00 €	7 035 000,00 €	7 035 000,00 €

TOTAL		8 855 000,00 €	- €	8 660 000,00 €	8 660 000,00 €	8 660 000,00 €
--------------	--	-----------------------	------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						- €
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						8 660 000,00 €

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements en régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 875 000,00 €
---	-----------------------

(1) Cf. I - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la prt de la collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7)

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS AUTOMOBILES MUNICIPAUX	BUDGET PRIMITIF	
II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	8 030 000,00 €		8 030 000,00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	18 805 000,00 €		18 805 000,00 €
014	Atténuations de produits	- €		- €
60	<i>Achats et Variations de stocks (3)</i>		- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00 €		1 000,00 €
66	Charges financières	- €	- €	- €
67	Charges exceptionnelles	80 500,00 €	160 000,00 €	240 500,00 €
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	- €	6 875 000,00 €	6 875 000,00 €
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	- €		- €
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		- €	- €
022	Dépenses imprévues	40 000,00 €		40 000,00 €
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		- €	- €
Dépenses d'exploitation - Total		26 956 500,00 €	7 035 000,00 €	33 991 500,00 €

+

D 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ

- €

=

TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION CUMULÉES

33 991 500,00 €

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	- €	160 000,00 €	160 000,00 €
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>		- €	- €
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie)	- €	- €	- €
	Total des opérations d'équipement	- €		160 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles (6)	120 000,00 €	- €	120 000,00 €
21	Immobilisations corporelles (6)	6 430 000,00 €	- €	6 430 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours (6)	1 950 000,00 €	- €	1 950 000,00 €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		- €	- €
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		- €	- €
39	<i>Dépréciations de stocks et en-cours</i>		- €	- €
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	- €	- €	- €
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		- €	- €
3...	<i>Stocks</i>		- €	- €
020	<i>Dépenses imprévues</i>	- €		- €
Dépenses d'investissement - Total		8 500 000,00 €	160 000,00 €	8 660 000,00 €

+

D 001 SOLDE D'EXÉCUTION NÉGATIF REPORTÉ OU ANTICIPÉ

- €

=

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES

8 660 000,00 €

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7).

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS AUTOMOBILES MUNICIPAUX	BUDGET PRIMITIF	
II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	702 000,00 €		702 000,00 €
60	Achats et Variations de stocks (3)		- €	- €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	31 789 500,00 €		31 789 500,00 €
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		- €	- €
72	Production immobilisée		- €	- €
73	Produits issus de la fiscalité (6)	- €		- €
74	Subventions de fonctionnement	250 000,00 €		250 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	- €		- €
76	Produits financiers	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	1 090 000,00 €	160 000,00 €	1 250 000,00 €
78	Reprise amort., dépréciat ^o et provisions	- €	- €	- €
79	Transferts de charges		- €	- €
Recettes d'exploitation - Total		33 831 500,00 €	160 000,00 €	33 991 500,00 €

+

R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ	- €
---	-----

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULÉES	33 991 500,00 €
---	------------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	1 125 000,00 €	- €	1 125 000,00 €
13	Subventions d'investissement	500 000,00 €	- €	500 000,00 €
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires		- €	- €
15	Provisions pour risques et charges (4)		- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie)(5)	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	160 000,00 €	160 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €
26	Participat ^o et créances rattachées	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
28	Amortissements des immobilisations		6 875 000,00 €	6 875 000,00 €
29	Dépréciations des immobilisations (4)		- €	- €
39	Dépréciations de stocks et en-cours (4)		- €	- €
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	- €	- €	- €
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		- €	- €
3...	Stocks		- €	- €
021	Virement de la section d'exploitation		- €	- €
Recettes d'investissement - Total		1 625 000,00 €	7 035 000,00 €	8 660 000,00 €

+

R 001 SOLDE D'EXÉCUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPÉ	- €
--	-----

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES	8 660 000,00 €
---	-----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS AUTOMOBILES MUNICIPAUX	BUDGET PRIMITIF	
III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES DÉPENSES		A1

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Budget de l'exercice (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	7 858 894,00 €	- €	8 030 000,00 €	8 030 000,00 €
6021	Achats stockés- Consommables	5 000,00 €	- €	5 500,00 €	5 500,00 €
60221	Achats stockés- Combustibles	1 850 000,00 €	- €	1 850 000,00 €	1 850 000,00 €
60222	Achats stockés- Produits d'entretien	75 000,00 €	- €	70 000,00 €	70 000,00 €
60223	Achats stockés- Fournitures d'entretien	1 450 000,00 €	- €	1 470 000,00 €	1 470 000,00 €
6026	Achats stockés- Emballages	10 000,00 €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
6032	Variations des stocks des autres approvisionnements	700 000,00 €	- €	700 000,00 €	700 000,00 €
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	277 000,00 €	- €	252 000,00 €	252 000,00 €
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	101 000,00 €	- €	101 000,00 €	101 000,00 €
6064	Fournitures administratives	26 000,00 €	- €	26 000,00 €	26 000,00 €
6066	Carburants non stockés	50 000,00 €	- €	50 000,00 €	50 000,00 €
6068	Autres matières et fournitures	96 000,00 €	- €	96 000,00 €	96 000,00 €
611	Sous-traitance générale	505 000,00 €	- €	600 000,00 €	600 000,00 €
6132	Locations immobilières	10 000,00 €	- €	12 500,00 €	12 500,00 €
6135	Locations mobilières	860 394,00 €	- €	896 500,00 €	896 500,00 €
614	Charges locatives et de copropriété	500,00 €	- €	500,00 €	500,00 €
61521	Bâtiments publics	175 000,00 €	- €	175 000,00 €	175 000,00 €
61551	Entretien et réparations sur matériel roulant	225 000,00 €	- €	225 000,00 €	225 000,00 €
61558	Entretien et réparations sur autres biens immobiliers	90 000,00 €	- €	90 000,00 €	90 000,00 €
6156	Maintenance	160 000,00 €	- €	160 000,00 €	160 000,00 €
6161	Primes d'assurance- Multirisques	273 000,00 €	- €	273 000,00 €	273 000,00 €
6168	Primes d'assurance- Autres	527 000,00 €	- €	627 000,00 €	627 000,00 €
617	Études et recherches	30 000,00 €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
618	Divers	70 000,00 €	- €	70 000,00 €	70 000,00 €
6226	Honoraires	33 000,00 €	- €	33 000,00 €	33 000,00 €
6228	Rém. d'interméd. et honoraires- Divers	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €
6231	Annonces et insertions	8 000,00 €	- €	- €	- €
6251	Voyages et déplacements	34 000,00 €	- €	34 000,00 €	34 000,00 €
6256	Missions	30 000,00 €	- €	30 000,00 €	30 000,00 €
6257	Réceptions	6 000,00 €	- €	6 000,00 €	6 000,00 €
6261	Frais d'affranchissement	5 500,00 €	- €	5 500,00 €	5 500,00 €
6262	Frais de télécommunications	4 500,00 €	- €	4 500,00 €	4 500,00 €
6281	Concours divers (cotisations...)	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
6282	Frais de gardiennage	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €
6283	Frais de nettoyage des locaux	60 000,00 €	- €	60 000,00 €	60 000,00 €
6288	Divers- Autres	40 000,00 €	- €	40 000,00 €	40 000,00 €
63513	Autres impôts locaux	10 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
6358	Autres droits	40 000,00 €	- €	20 000,00 €	20 000,00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	18 905 000,00 €	- €	18 805 000,00 €	18 805 000,00 €
6331	Versement de transport	227 000,00 €	- €	227 000,00 €	227 000,00 €
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	48 000,00 €	- €	48 000,00 €	48 000,00 €
6411	Salaires et appointements	9 200 000,00 €	- €	9 074 000,00 €	9 074 000,00 €
6413	Primes et gratifications	96 000,00 €	- €	90 000,00 €	90 000,00 €
6414	Personnel rémunéré à la vacation	4 893 000,00 €	- €	4 840 000,00 €	4 840 000,00 €
6415	Supplément familial	131 000,00 €	- €	120 000,00 €	120 000,00 €
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 500 000,00 €	- €	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 713 000,00 €	- €	2 800 000,00 €	2 800 000,00 €
6478	Autres charges sociales diverses	95 000,00 €	- €	105 000,00 €	105 000,00 €
648	Autres charges de personnel	2 000,00 €	- €	1 000,00 €	1 000,00 €
014	Atténuations de produits (7)	- €	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	- €	1 000,00 €	1 000,00 €
6541	Créances admises en non valeur sur décision	500,00 €	- €	500,00 €	500,00 €
658	Charges diverses de gestion courante	500,00 €	- €	500,00 €	500,00 €
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICE		26 764 894,00 €	- €	26 836 000,00 €	26 836 000,00 €
(a) = 011 + 012 + 014 +65					

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS AUTOMOBILES MUNICIPAUX	BUDGET PRIMITIF	
III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES DÉPENSES		A1

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Budget de l'exercice (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)(8)	- €	- €	- €	- €
67	Charges exceptionnelles (c)	110 500,00 €	- €	80 500,00 €	80 500,00 €
6712	Pénalités, amendes fiscales et pénales	50 000,00 €	- €	50 000,00 €	50 000,00 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	60 000,00 €	- €	30 000,00 €	30 000,00 €
678	Autres charges exceptionnelles	500,00 €	- €	500,00 €	500,00 €
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions (d)(9)	29 606,00 €	- €	- €	- €
6817	Dotations aux provisions pour depreciation des actifs circulants	29 606,00 €	- €	- €	- €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(10)	- €	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues (f)	40 000,00 €	- €	40 000,00 €	40 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		26 945 000,00 €	- €	26 956 500,00 €	26 956 500,00 €

023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €	- €
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (11)(12)	7 655 000,00 €	- €	7 035 000,00 €	7 035 000,00 €
675	VNC des éléments d'actifs cédés	160 000,00 €	- €	160 000,00 €	160 000,00 €
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	7 495 000,00 €	- €	6 875 000,00 €	6 875 000,00 €
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 655 000,00 €	- €	7 035 000,00 €	7 035 000,00 €
043	Opé. Ordre intérieur de la section	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 655 000,00 €	- €	7 035 000,00 €	7 035 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	34 600 000,00 €	- €	33 991 500,00 €	33 991 500,00 €
---	------------------------	------------	------------------------	------------------------

RESTES A REALISER N-1 (13)	- €
-----------------------------------	------------

D 002 RESULTATS REPORTE OU ANTICIPE (13)	
---	--

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	33 991 500,00 €
---	------------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
Différence ICNE N – ICNE N-1"	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes-à-réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS AUTOMOBILES MUNICIPAUX	BUDGET PRIMITIF	
III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES RECETTES		A2

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Budget de l'exercice (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	702 000,00 €	- €	702 000,00 €	702 000,00 €
6032	Variations des stocks des autres approvisionnements	700 000,00 €	- €	700 000,00 €	700 000,00 €
64198	Autres remboursements	1 000,00 €	- €	1 000,00 €	1 000,00 €
6459	Rembours. sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance	1 000,00 €	- €	1 000,00 €	1 000,00 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	32 493 000,00 €	- €	31 789 500,00 €	31 789 500,00 €
706	Prestations de service	31 693 000,00 €	- €	30 989 500,00 €	30 989 500,00 €
7083	Locations diverses	750 000,00 €	- €	750 000,00 €	750 000,00 €
7088	Autres produits d'activités annexes	50 000,00 €	- €	50 000,00 €	50 000,00 €
73	Produits issus de la fiscalité (6)	- €	- €	- €	- €
74	Subventions de fonctionnement	135 000,00 €	- €	250 000,00 €	250 000,00 €
74	Subventions de fonctionnement	135 000,00 €	- €	250 000,00 €	250 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	- €	- €	- €	- €
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		33 330 000,00 €	- €	32 741 500,00 €	32 741 500,00 €
76	Produits financiers (b)	- €	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels (c)	1 090 000,00 €	- €	1 090 000,00 €	1 090 000,00 €
7711	Débits et pénalités perçus	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
7718	Autres prod. Excep. sur opé. de gestion	65 000,00 €	- €	65 000,00 €	65 000,00 €
775	Produits des cessions des éléments d'actif	1 000 000,00 €	- €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
778	Autres produits exceptionnels	20 000,00 €	- €	20 000,00 €	20 000,00 €
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions (d)(7)	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		34 420 000,00 €	- €	33 831 500,00 €	33 831 500,00 €

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (e)(9)	180 000,00 €	- €	160 000,00 €	160 000,00 €
777	QP des subventions d'inv. virées au résultat de l'exercice	180 000,00 €	- €	160 000,00 €	160 000,00 €
043	Opé. Ordre intérieur de la section (e)	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		180 000,00 €	- €	160 000,00 €	160 000,00 €

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	34 600 000,00 €	- €	33 991 500,00 €	33 991 500,00 €
---	------------------------	------------	------------------------	------------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	- €
-----------------------------------	------------

R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	- €
--	------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	33 991 500,00 €
---	------------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
Différence ICNE N – ICNE N-1"	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes-à-réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement ouvert en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : RE 042 = DI 040 ; RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS AUTOMOBILES MUNICIPAUX	BUDGET PRIMITIF
III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉTAIL DES DÉPENSES	
III	
B1	

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Budget de l'exercice (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles	120 000,00 €	- €	120 000,00 €	120 000,00 €
2032	Frais de recherche et de développement	40 000,00 €	- €	40 000,00 €	40 000,00 €
2051	Concessions et droits similaires	80 000,00 €	- €	80 000,00 €	80 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	6 560 000,00 €	- €	6 430 000,00 €	6 430 000,00 €
2135	Tvx en régie- Constructions/ install. générales, agencements	350 000,00 €	- €	250 000,00 €	250 000,00 €
2155	Outillage industriel	200 000,00 €	- €	200 000,00 €	200 000,00 €
2181	Install. générales, agencements, aménagements divers	10 000,00 €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
2182	Matériel de transport	5 960 000,00 €	- €	5 930 000,00 €	5 930 000,00 €
2183	Matériel de bureau et informatique	30 000,00 €	- €	30 000,00 €	30 000,00 €
2184	Mobilier	10 000,00 €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	1 995 000,00 €	- €	1 950 000,00 €	1 950 000,00 €
2318	Autres immobilisations corporelles	1 995 000,00 €	- €	1 950 000,00 €	1 950 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		8 675 000,00 €	- €	8 500 000,00 €	8 500 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie)	- €	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
020	Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		- €	- €	- €	- €
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		- €	- €	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES REELLES		8 675 000,00 €	- €	8 500 000,00 €	8 500 000,00 €

040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (7)(8)	180 000,00 €	- €	160 000,00 €	160 000,00 €
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>				
13911	Amortissement subventions- Etat	50 000,00 €	- €	160 000,00 €	160 000,00 €
13912	Amortissement subventions- Région	130 000,00 €	- €		
	<i>Charges transférées</i>				
041	Opérations patrimoniales (9)	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		180 000,00 €	- €	160 000,00 €	160 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	8 855 000,00 €	- €	8 660 000,00 €	8 660 000,00 €
--	-----------------------	------------	-----------------------	-----------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	- €
-----------------------------------	------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	
---	--

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 660 000,00 €
---	-----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes-à-réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS AUTOMOBILES MUNICIPAUX				BUDGET PRIMITIF	
III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉTAIL DES RECETTES					B2

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Budget de l'exercice (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	150 000,00 €	- €	500 000,00 €	500 000,00 €
1311	État et établissements nationaux	150 000,00 €	- €	500 000,00 €	500 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	- €	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		150 000,00 €	- €	500 000,00 €	500 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 050 000,00 €	- €	1 125 000,00 €	1 125 000,00 €
10222	FCTVA	1 050 000,00 €	- €	1 125 000,00 €	1 125 000,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie)	- €	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		1 050 000,00 €	- €	1 125 000,00 €	1 125 000,00 €
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		- €	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 200 000,00 €	- €	1 625 000,00 €	1 625 000,00 €

021	Virement de la section d'exploitation	- €	- €	- €	- €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)(7)	7 655 000,00 €	- €	7 035 000,00 €	7 035 000,00 €
2154	Matériel industriel	160 000,00 €	- €	160 000,00 €	160 000,00 €
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences...	50 000,00 €	- €	50 000,00 €	50 000,00 €
28135	Installations générales, agencements, aménagements de constructions	50 000,00 €	- €	100 000,00 €	100 000,00 €
28145	Installations générales, agencements, aménagements de constructions	280 000,00 €	- €	150 000,00 €	150 000,00 €
28154	Matériel industriel	7 015 000,00 €	- €	6 425 000,00 €	6 425 000,00 €
28155	Outillage industriel	100 000,00 €	- €	150 000,00 €	150 000,00 €
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		7 655 000,00 €	- €	7 035 000,00 €	7 035 000,00 €
041	Opérations patrimoniales (8)	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		7 655 000,00 €	- €	7 035 000,00 €	7 035 000,00 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		8 855 000,00 €	- €	8 660 000,00 €	8 660 000,00 €
---	--	-----------------------	------------	-----------------------	-----------------------

RESTES A REALISER N-1 (9)				- €
----------------------------------	--	--	--	------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIFREPORTÉ OU ANTICIPE (9)				- €
---	--	--	--	------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				8 660 000,00 €
---	--	--	--	-----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes-à-réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : RI 040 = DE 042.
(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS AUTOMOBILES MUNICIPAUX	BUDGET PRIMITIF
III - VOTE DU BUDGET	
III	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPÉRATIONS D'EQUIPEMENT	
B3	

OPÉRATION D'EQUIPEMENT N° (1)

LIBELLE :

Art. (1)		ons (4)	Vote (4) b	Montant pour Information (5) b
	ETAT NEANT	€	- €	- €
20	Immobilisations			
...				
21	Immobilisations			
...				
22	Immobilisations			
...				
23	Immobilisations en cours			

RECETTES (Répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3) c	Recettes de l'exercice d
TOTAL RECETTES AFFECTÉES		- €	- €
13	Subventions d'investissement		
...			
16	Emprunts et dettes assimilées		
...			

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	- €
Excédent de financements si positif	- €
Besoin de financement si négatif	- €

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS AUTOMOBILES MUNICIPAUX	BUDGET PRIMITIF
IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
METHODE UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	
	IV A2

A2 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 400 €	2016 DILT 37 des 12, 13 et 14 décembre 2016

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Procédure d'amortissement linéaire	Travaux Outillage Deux roues non immatriculés Poids lourds Autres véhicules Informatique Mobilier Investissements complémentaires sur biens existants	5 ans 3 ans 3 ans 10 ans 7 ans 3 ans 3 ans Durée résiduelle du bien (avec minimum de 2 ans)	2016 DILT 37 des 12, 13 et 14 décembre 2016

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS AUTOMOBILES MUNICIPAUX	BUDGET PRIMITIF	
IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES		A4.1

A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art(1)	Libellé (1)	Propositions Nouvelles	Vote (2)	
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		160 000,00 €	II	160 000,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		- €		- €
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		160 000,00 €		160 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €		- €
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves	- €		- €
139	subv. Invest. Transférées cpte résultat	160 000,00 €		160 000,00 €
020	Dépenses imprévues	- €		- €

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	160 000,00	0,00	0,00	160 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art(1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Dépenses votées (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		8 000 000,00 €	VI 8 000 000,00 €
Ressources propres externes de l'année (a)		1 125 000,00 €	1 125 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 125 000,00 €	1 125 000,00 €
10222	FCTVA	1 125 000,00 €	1 125 000,00 €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 875 000,00 €	6 875 000,00 €
15	Provisions pour risques et charges	- €	- €
169	Primes de remboursement des obligations	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €
28	Amortissements des immobilisations	6 875 000,00 €	6 875 000,00 €
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences...	50 000,00 €	50 000,00 €
28135	Installations générales, agencements, aménagements de constructions	100 000,00 €	100 000,00 €
28145	Installations générales, agencements, aménagements de constructions	150 000,00 €	150 000,00 €
28154	Matériel industriel	6 425 000,00 €	6 425 000,00 €
28155	Outillage industriel	150 000,00 €	150 000,00 €
29	Dépréciations des immobilisations	- €	- €
39	Dépréciations de stocks et en-cours	- €	- €
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	- €	- €
021	Virement de la section d'exploitation		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

	Op. de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R 001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	8 000 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000 000,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	160 000,00
Ressources propres disponibles	VIII	8 000 000,00
Solde	IX = VIII - VI (5)	7 840 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, et 39 sont présentés uniquement si la commune où l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(5) Indiquer le signe algébrique

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS AUTOMOBILES MUNICIPAUX	BUDGET PRIMITIF	
IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENT HORS BILAN		
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.1

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/2017) (1)	CP ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	Restes à financer au-delà de 2018 (3)
ACQUISITION DE VEHICULES	69 439 703,70 €	4 000 000,00 €	73 439 703,70 €	46 162 475,62 €	7 880 000,00 €	19 397 228,08 €
AUTRES ACHATS (MOBILIER, INFORMATIQUE)	604 964,52 €		604 964,52 €	527 392,54 €	50 000,00 €	27 571,98 €
TRAVAUX	6 070 000,00 €	1 000 000,00 €	7 070 000,00 €	3 545 896,12 €	250 000,00 €	3 274 103,88 €
GROS EQUIPEMENTS- INFRASTRUCTURES	3 992 832,17 €		3 992 832,17 €	1 672 042,22 €	200 000,00 €	2 120 789,95 €
BREVETS LICENCES	372 499,61 €		372 499,61 €	236 056,50 €	120 000,00 €	16 443,11 €
TOTAL SECTION A.P.	80 480 000,00 €	5 000 000,00 €	85 480 000,00 €	52 143 863,00 €	8 500 000,00 €	24 836 137,00 €

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS AUTOMOBILES MUNICIPAUX	BUDGET PRIMITIF
IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2018	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL TITULAIRE AU 1/1/2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS <u>NON</u> COMPLET
Attaché des administrations parisiennes	A	-		
Secrétaire administratif	B	5	4	
Adjoint administratif	C	23	14	
Ingénieur des services techniques	A	3	2	
Ingénieur des travaux et chef d'arrondissement	A	9	5	
Ingénieur hydrologue et hygiéniste	A	1	-	
Technicien supérieur chef de subdivision	B	3	1	
Chef d'exploitation	A	4	5	
Personnel de maîtrise	B	31	25	
Adjoint technique de la commune	C	60	51	
Agent d'encadrement de la logistique, assistant d'exploitation conducteur, conducteurs d'automobiles et de transport en commun	C	221	117	
Assistant d'exploitation en maintenance automobile	C	43	137	
TOTAL GENERAL		403	361	-

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 1/1/2018

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	EFFECTIFS	CATEGORIES (2)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)
Chargé de mission cadre supérieur	2	A	ADMIN	
Agent informatique cadre moyen	-	C	ADMIN	
TOTAL GENERAL	2			- €

(1) Catégories : A, B ou C.

(2) Secteurs : ADM, FIN, TECH, URB ou ENV

(3) Rémunération : référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels brut.

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice.....
 Nombre de membres présents.....
 Nombre de suffrage exprimés.....
 VOTES : Pour.....
 Contre.....
 Absention.....

Date de la convocation : ../../....

Présenté par la Maire de Paris,

A..... le.....

la Maire,

Délibéré par le Conseil municipal de Paris, réuni en session.....

A..... le.....

Les membres du Conseil de Paris,

Certifié exécutoire par la Maire de Paris, compte tenu de la transmission en préfecture, le.....et de la publication le ../../....

A....., le ../../....